



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Jeunes

Question au Gouvernement n° 1754

Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Alain Cousin.

M. Alain Cousin. Madame le ministre délégué pour l'emploi, conformément aux conclusions du sommet du 21 décembre, la quasi-totalité des régions auront élaboré un programme régional pour l'emploi des jeunes au cours des tout prochains jours.

L'apport espéré de ces programmes a été souligné à l'occasion de la rencontre avec les différents partenaires sociaux du 13 juin dernier sur l'emploi des jeunes.

J'ai, pour ma part, attaché la plus grande importance à celui de ma région, la Basse-Normandie, signé en votre présence, madame, le 14 juin dernier à Caen.

Compte tenu de l'importance du problème lié au chômage des jeunes, je suis convaincu que nous devons tous nous mobiliser pour les aider à accéder à un emploi.

C'est une condition essentielle autant d'exercice de leur citoyenneté que de leur insertion sociale.

Madame le ministre, pouvez-vous nous préciser les objectifs des programmes régionaux et les modalités selon lesquelles les élus pourront y participer ? (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.)

M. le président. La parole est à Mme le ministre délégué pour l'emploi.

Mme Anne-Marie Couderc, secrétaire d'État pour l'emploi. Monsieur le député, l'emploi des jeunes, comme vous l'avez rappelé à l'instant, est bien évidemment une priorité pour le Gouvernement et était le thème prioritaire du sommet social du 21 décembre dernier, qui a été repris lors de la rencontre du 13 juin, laquelle sera d'ailleurs suivie par d'autres, notamment en fin d'année. (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

M. le président. Je vous en prie, mes chers collègues !

Mme le ministre délégué pour l'emploi. Il est regrettable que l'emploi des jeunes suscite aussi peu d'attention ! (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste. - Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.)

M. Alain Le Vern. De la part du Gouvernement !

Mme le ministre délégué pour l'emploi. Comme vous le savez, monsieur Cousin, l'État n'est pas seul à assumer une responsabilité en matière d'emploi des jeunes.

M. Jean Glavany. On a remarqué !

Mme le ministre délégué pour l'emploi. Les conseils régionaux notamment ont leur part de responsabilité s'agissant de la formation professionnelle, sans oublier les partenaires sociaux qui gèrent les fonds de l'alternance.

C'est la raison pour laquelle nous avons souhaité que toutes les régions de France s'engagent et signent des programmes régionaux pour l'emploi des jeunes d'ici à la fin du mois de juin.

M. Christian Bataille. C'est jamais vous !

Mme le ministre délégué pour l'emploi. Cet objectif sera atteint puisque, à ce jour, douze contrats ont été signés et que la totalité le sera d'ici à la fin du mois.

Le premier enseignement que l'on peut tirer de ces programmes régionaux pour l'emploi des jeunes est celui d'une mobilisation. Depuis un an déjà que nous avons développé sur l'ensemble du territoire, à l'échelon départemental ou régional, les contrats initiative-emploi, nous avons en effet réussi à insuffler cette volonté

partenariale de tout faire pour l'emploi, notamment pour l'emploi des jeunes.

Un autre enseignement est fourni par ce mode nouveau de fonctionnement entre tous les partenaires concernes a la fois par leurs capacites, mais aussi par leur volonte.

Dernier enseignement, il faut, plus que partout ailleurs, coordonner l'ensemble des mesures qui existent de maniere a leur donner le plus d'efficacite.

Ces programmes procedent de la volonte de s'inscrire dans la decentralisation, dans une logique de proximite et rendre plus coherentes et plus efficaces certaines mesures.

Nous arriverons a atteindre l'objectif quantitatif que nous nous etions fixe, a savoir 250 000 emplois nouveaux pour les jeunes. En effet, l'addition des programmes actuels donne a peu pres 180 000 emplois aides nouveaux.

L'objectif qualitatif sera egalement atteint par le rapprochement de la formation avec l'emploi, comme le demontre la demarche initiee par le ministre de l'education nationale sur la reforme qu'il a presentee hier.

(Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique et du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre.)

M. Didier Boulaud. Bla, bla, bla !

Texte de la réponse

M. le president. La parole est a M. Alain Cousin.

M. Alain Cousin. Madame le ministre delegue pour l'emploi, conformement aux conclusions du sommet du 21 decembre, la quasi-totalite des regions auront elabore un programme regional pour l'emploi des jeunes au cours des tout prochains jours.

L'apport espere de ces programmes a ete souligne a l'occasion de la rencontre avec les differents partenaires sociaux du 13 juin dernier sur l'emploi des jeunes.

J'ai, pour ma part, attache la plus grande importance a celui de ma region, la Basse-Normandie, signe en votre presence, madame, le 14 juin dernier a Caen.

Compte tenu de l'importance du probleme lie au chomage des jeunes, je suis convaincu que nous devons tous nous mobiliser pour les aider a acceder a un emploi.

C'est une condition essentielle autant d'exercice de leur citoyennete que de leur insertion sociale.

Madame le ministre, pouvez-vous nous preciser les objectifs des programmes regionaux et les modalites selon lesquelles les elus pourront y participer ? (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique.)

M. le president. La parole est a Mme le ministre delegue pour l'emploi.

Mme Anne-Marie Couderc, secretaire d'Etat pour l'emploi. Monsieur le depute, l'emploi des jeunes, comme vous l'avez rappele a l'instant, est bien evidemment une priorite pour le Gouvernement et etait le theme prioritaire du sommet social du 21 decembre dernier, qui a ete repris lors de la rencontre du 13 juin, laquelle sera d'ailleurs suivie par d'autres, notamment en fin d'annee. (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

M. le president. Je vous en prie, mes chers collegues !

Mme le ministre delegue pour l'emploi. Il est regrettable que l'emploi des jeunes suscite aussi peu d'attention !

(Exclamations sur les bancs du groupe socialiste. - Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique et du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre.)

M. Alain Le Vern. De la part du Gouvernement !

Mme le ministre delegue pour l'emploi. Comme vous le savez, monsieur Cousin, l'Etat n'est pas seul a assumer une responsabilite en matiere d'emploi des jeunes.

M. Jean Glavany. On a remarque !

Mme le ministre delegue pour l'emploi. Les conseils regionaux notamment ont leur part de responsabilite s'agissant de la formation professionnelle, sans oublier les partenaires sociaux qui gerent les fonds de l'alternance.

C'est la raison pour laquelle nous avons souhaite que toutes les regions de France s'engagent et signent des programmes regionaux pour l'emploi des jeunes d'ici a la fin du mois de juin.

M. Christian Bataille. C'est jamais vous !

Mme le ministre delegue pour l'emploi. Cet objectif sera atteint puisque, a ce jour, douze contrats ont ete signes et que la totalite le sera d'ici a la fin du mois.

Le premier enseignement que l'on peut tirer de ces programmes regionaux pour l'emploi des jeunes est celui d'une mobilisation. Depuis un an deja que nous avons developpe sur l'ensemble du territoire, a l'echelon departemental ou regional, les contrats initiative-emploi, nous avons en effet reussi a insuffler cette volonte partenariale de tout faire pour l'emploi, notamment pour l'emploi des jeunes.

Un autre enseignement est fourni par ce mode nouveau de fonctionnement entre tous les partenaires concernes a la fois par leurs capacites, mais aussi par leur volonte.

Dernier enseignement, il faut, plus que partout ailleurs, coordonner l'ensemble des mesures qui existent de maniere a leur donner le plus d'efficacite.

Ces programmes procedent de la volonte de s'inscrire dans la decentralisation, dans une logique de proximite et rendre plus coherentes et plus efficaces certaines mesures.

Nous arriverons a atteindre l'objectif quantitatif que nous nous etions fixe, a savoir 250 000 emplois nouveaux pour les jeunes. En effet, l'addition des programmes actuels donne a peu pres 180 000 emplois aides nouveaux.

L'objectif qualitatif sera egalement atteint par le rapprochement de la formation avec l'emploi, comme le demontre la demarche initiee par le ministre de l'education nationale sur la reforme qu'il a presentee hier.

(Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique et du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre.)

M. Didier Boulaud. Bla, bla, bla !

Données clés

Auteur : [M. Cousin Alain](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1754

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : emploi

Ministère attributaire : emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 juin 1996, page 4527

Réponse publiée le : 20 juin 1996, page 4527

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 20 juin 1996